

PUISSANCE }  
 du }  
*Canada.* }  
 [L. S.]

JOHN YOUNG.

VICTORIA, *par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.*

A Nos très-aimés et fidèles Sénateurs de la Puissance du *Canada*, et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de notre dite Puissance, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement du *Canada*, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité d'*Ottawa*, le Premier jour d'Août prochain, et à chacun de vous—SALUT :

## PROCLAMATION.

**A**TTENDU que le Dix-septième jour du mois de Juin dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement du *Canada* au PREMIER jour du mois D'AOUT prochain, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'*Ottawa*; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du *Canada*, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du *Canada*, en Notre Cité d'OTTAWA, VENDREDI, le NEUVIÈME jour du mois de SEPTEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du *Canada*, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada*. TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable SIR JOHN YOUNG, Baronet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand' Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-Distingué de *Saint Michel et Saint George*, Gouverneur Général du *Canada*. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, dans Notre Puissance, es VINGT-NEUVIÈME jour de JUILLET, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-dix, et de Notre Règne la Trente-Quatrième.

Par Ordre,

EDOUAD J. LANGEVIN,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,

*Canada.*

PUISSANCE }  
 du }  
*Canada,* }  
 [L. S.]

JOHN YOUNG.

VICTORIA, *par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.*

A Nos très-aimés et fidèles Sénateurs de la Puissance du *Canada*, et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement du *Canada*, qui devait se tenir et avoir lieu en notre Cité d'*Ottawa*, le Neuvième jour de Septembre prochain, et à chacun de vous—SALUT :

## PROCLAMATION.

**A**TTENDU que le Vingt-neuvième jour du mois de Juillet dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement du *Canada* au NEUVIÈME jour du mois de SEPTEMBRE prochain, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents